

Décision

Générale

colonial

Décision n° 165 du 11 février 1949 :

n° 165

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 février 1949

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1949

Date du numéro

28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 3 du contrat susvisé M. Ruggeri Umberto percevra une indemnité égale à un mois et demi de rémunération. L'intéressé aura droit à son transport gratuit aller pour la métropole à condition d'en jouir dans l'année en cours.